compagnie était égayée par les plus jolies actrices du Théâtre-Français, Mlles Lange et Mézeray, qui, conservées en captivité dans l'auberge opulente, tous les soirs, des voitures nombreuses stationnaient devant la porte de la prison Belhomme, dans l'intérieur où jouait, on rait, on faisait de la musique. A la fin de chaque mois il fallait pourtant régler ses comptes et fixer la pension du mois suivant et les détenus venaient alors marchander leur vie dans le cabinet de Belhomme. C'était chose curieuse d'entendre le geôlier traiter d'affaires avec les grandes dames.

— En vérité, monsieur de Belhomme, lui disait un jour la duchesse du Châtelet, vous n'êtes pas raisonnable et il m'est, à mon vif regret, impossible de vous satisfaire.

— Allons, ma grosse, répondit Belhomme, sois bonne fille, je te ferai remise d'un quart.

Même à ce taux, la duchesse du Châtelet ne put payer la pension : elle et son amie, la duchesse de Gramont durent quitter l'établissement et, peu de jours après, elles moururent sur l'échafaud. Cette catastrophe répandit la consternation chez Belhomme ; lui-même s'y montra sensible, tout en faisant remarquer, pour l'exemple, « que ces dames périssaient victimes d'une économie mal entendue ».

J'avais longtemps et minutieusement cherché dans les dossiers des archives et sur les plans anciens de Paris un indice précis de l'emplacement qu'avait occupé dans le faubourg de Charonne cette étrange prison. Ni les pièces de police, ni les topographies les plus détaillées ne m'avaient fourni sur ce point spécial aucun renseignement et j'avais laissé là cette enquête — à mon grand dépit, car rien n'est si amusant que de savoir *comment c'était*, — lorsqu'un jour, suivant par hasard la rue de Charonne, je levai les yeux sur un haut portail de style Louis XVI, garnis d'une tablette de marbre sur laquelle sont très lisiblement gravés ces mots : « Maison de santé du docteur Belhomme », et je songeai, un peu penaud, aux heures maladroitement consacrées à ne pas trouver une indication qui, depuis cent vingt ans, sollicite si ostensiblement l'attention des passants. Mais le hasard ne prend-il pas grande part à toutes les découvertes ? Celle-ci était d'autant plus précieuse que l'immeuble n'a pas changé depuis les jours heureux qu'on y vécut au temps de la Terreur. C'est la même cour ; ce sont les mêmes pavillons, construits dans la manière discrète et riante des dépendances de Trianon : voici, tout à côté, l'ancien hôtel Chabanais, que Belhomme annexa à son industrie quand « ses affaires » prirent de l'extension et le jardin, profond et calme comme un parc, entoure encore les deux immeubles. Seule des quarante prisons de la Révolution, celle-ci reste intacte, comme si, d'avoir été, aux heures sombres où tout était larmes et sang, l'unique asile des plaisirs et des tendres aventures, lui eût valu l'absolution de la postérité.

Le registre d'écrou de Belhomme a lui-même échappé à la destruction des archives de la Préfecture de police : on y trouve le nom du *Citoyen Rouzet, député, entré le 4 vendémiaire, venant de la caserne des Carmes*, et, à la page précédente, se lit celui de la *Citoyenne Marie-Louise-Adélaïde Penthièvre, entrée le 28 fructidor.*

La citoyenne Penthièvre n'était autre que la duchesse d'Orléans, veuve de Philippe-Égalité et mère des trois jeunes princes dont l'aîné devait être le roi Louis-Philippe. Bien qu'elle eût, à cette époque, quarante ans passés, elle était encore la plus séduisante et la plus aimable des femmes. Un trait peindra sa candeur quasi angélique : elle récitait tous les jours l'office du Saint-Esprit, « dans le cas, disait-elle naïvement, où mon pauvre mari, dont c'était l'obligation, en qualité de chevalier de l'ordre, eût oublié quelquefois de le faire ». Dieu sait s'il avait dû l'*oublier* souvent ! La princesse se trouvait très heureuse en prison : elle avait eu si peu de joies, la pauvre femme ! Elle apportait, d'ailleurs, à la pratique de la vie, cette sorte de gaieté résignée dont les bons cœurs ont le secret.

Rouzet, sortant de son enfer des Carmes, crut entrer dans le Paradis en franchissant le seuil de Belhomme ; la maison resplendissait de propreté ; le jardin s'enveloppait déjà de sa mélancolie d'automne ; la table était servie « avec profusion et délicatesse » ; au crépuscule on se réunissait dans un salon élégamment meublé, garni de tables de jeu, d'un clavecin, d'une petite bibliothèque d'où les journaux et les ouvrages politiques étaient soigneusement exclus, et, dans cette atmosphère reposante, le bon Rouzet se surprenait à aimer prodigieusement la vie, pour laquelle il s'était, au reste, toujours senti du penchant. C'était, au lendemain de Thermidor, un sentiment général : on s'estimait si heureux de n'avoir point péri dans l'épouvantable tourmente que les gens les plus graves se laissaient aller à toutes les folies. Il régnait une épidémie de romanesque et Rouzet n'échappa point à la contagion. Soit que son ardeur égalitaire se fût quelque peu refroidie, soit que la pratique des sans-culottes lui eût, par comparaison, inspiré du goût pour l'aristocratie, il ne put vivre aux côtés de la douce et triste duchesse d'Orléans sans éprouver pour elle une sympathie enthousiaste. Il lui voua, dès les premiers jours, un culte respectueux et tendre où entrait autant de pitié pour les malheurs de la noble femme que d'admiration pour la philosophie charmante avec laquelle elle les supportait. Chacun avait alors un tel besoin d'affection qu'elle ne s'offensa point de cet hommage discret, ce qui fit dire aux mauvaises langues de chez Belhomme que « le conventionnel était devenu amoureux de la princesse ».

Est-il besoin d'affirmer qu'aucun document n'autorise à ramener au niveau d'une liaison banale une affection qui fut peut-être très pure et très désintéressée : chacun pourra, d'après ce qui va suivre, se former une opinion sur ce point délicat. Le beau de l'histoire n'est qu'en ceci : Rouzet et la duchesse d'Orléans s'aimèrent tendrement et ils s'aimèrent toute la vie. Ce fut une affection d'autant plus touchante que le grave législateur et l'auguste princesse faisaient tous leurs efforts pour garder leur sérieux et sauver les apparences, tandis qu'un « dieu malin » semblait se rire de leur décorum et leur souffler des escapades à faire reculer des amants de seize ans.

D'abord ce fut le décret du 17 frimaire qui rouvrit aux « soixante-treize » les portes de la Convention : Rouzet dut reprendre sa place à ce Parlement maudit dont il avait gardé un si lamentable souvenir. Jamais homme ne versa tant de pleurs au sortir d'une prison : sa seule consolation, en abandonnant son amie était l'espoir de la servir plus utilement auprès de ses collègues qu'il n'eût pu le faire en demeurant avec elle à la maison de Charonne, et, de fait, il se démena si bien, son cœur lui inspira de si chauds arguments, qu'il parvint à faire décréter la levée du séquestre et la restitution aux héritiers du mobilier des condamnés. Quelque aisance en revint à la duchesse d'Orléans, toujours emprisonnée, mais elle n'en put jouir longtemps : bien que Rouzet réélu député au Conseil des Cinq-Cents eût proposé à ses collègues la mise en liberté de tous les détenus, la veuve d'Égalité restait chez Belhomme et n'en devait sortir que pour prendre la route de l'exil.

Au lendemain du 18 Fructidor, le Directoire ne se sentait pas assez fort pour tolérer sur le territoire de la République la présence de cette femme inoffensive : un même décret ordonna la déportation de la *veuve Orléans* et de sa belle-sœur, la *citoyenne Bourbon*. Un agent du Directoire, nommé Jaunet, se chargea de porter à Charonne l'ordre du gouvernement. Rouzet se trouvait là pour amortir le coup. Il fallut faire vite : dans la nuit du 26 fructidor la proscrite montait en voiture, à deux heures du matin et sortait de Paris, au milieu d'une escorte de gendarmes. Rouzet ne pouvait la suivre ; les adieux avaient été déchirants.

Ce fut un voyage épique : le convoi se composait de plusieurs voitures où l'on avait entassé à la hâte tant de paquets et de provisions qu'il restait à peine aux gens la place de se caser. Outre ses femmes de chambre, la duchesse emmenait Mmes de la Tour du Pin et de Chastellux, M. Gueydan, son médecin, et quelques fidèles serviteurs. On roulait à petites journées, dans de vieilles berlines de l'ancienne cour, longtemps utilisées par les conventionnels en mission ou les porteurs d'ordres du comité de Sûreté générale. Les coussins étaient durs, les portières mal closes ; à chaque relai il fallait ajuster un trait ou consolider une roue à grand renfort de ficelle, puis on repartait cahin-caha, dans la poussière que soulevait l'escorte. Et cette odyssée se perpétua pendant dix-huit jours !

On a enfin traversé Perpignan : c'est par le col de Pertus qu'on va sortir de France ; mais avant de passer la frontière, une formalité reste à remplir : on fait descendre les voyageurs, on s'assure de leur identité et, tandis qu'on relève leur signalement, les douaniers visitent les berlines. Tout à coup des cris s'élèvent, une lutte s'engage : tout au fond de la voiture de la duchesse, on vient de découvrir, sous une pile de cartons et de manteaux, un homme qu'on tire de là, interdit, très embarrassé de son maintien : un voleur, peut-être ?...

On l'interroge, il balbutie ses noms et qualités : « Jacques-Marie Rouzet, membre du Conseil des Cinq-Cents ». Il n'a pu supporter plus d'une semaine, sans son amie, le séjour de Paris : il s'est jeté dans un cabriolet de poste et, à toutes brides, l'a rejointe aux environs de Cahors. D'ailleurs, il n'a ni mission l'autorisant à quitter la France, ni passeport, ni congé régulier. On l'entraîne au fort de Bellegarde, vieille demeure féodale juchée sur le rocher à cinq cents pieds au-dessus du chemin : les heures se passent, la duchesse se désole ; elle refuse de continuer sa route ; *elle* prend enfin le parti de gravir à pied la montagne. Arrivée à la forteresse, elle apprend que l'autorité militaire a résolu de garder le fugitif à sa disposition : la malheureuse femme supplie, elle pleure, elle perd connaissance ; on la reporte à demi-morte dans sa voiture, et, profitant de son évanouissement, on donne l'ordre au cortège de passer la frontière...

La lettre que, dans son désespoir, le pauvre Rouzet écrivit de Bellegarde à ses collègues est vraiment touchante : il leur mande « que, si l'acte de loyauté et de générosité qui l'a porté à ne pas abandonner l'illustre victime, dont la défense lui est si chère, n'est pas compatible avec sa qualité de député, ils peuvent prendre sa missive pour une démission ». Les Cinq-Cents comprenaient toutes les faiblesses ; la plupart d'entre eux avaient besoin de tant d'indulgence ! Ils passèrent à l'ordre du jour on comité secret et Rouzet fut libre de rejoindre l'auguste proscrite.

Après quelques semaines de séjour à Figueras, où elle attendit son ami, la duchesse d'Orléans vint se fixer à Sarria, près de Barcelone ; elle n'avait pour toute ressource qu'une médiocre pension que lui servait le gouvernement français ; mais elle était en droit d'espérer que le roi d'Espagne, autant par esprit de famille que par solidarité antirévolutionnaire, ne la laisserait pas dans le besoin.

La villa de Sarria, à un quart de lieue de la ville, était une vieille maison pleine de rats et d'insectes, aux murs lézardés, aux solives émiettées, aux carreaux disjoints. La distribution en était aussi incommode qu'exiguë : situé au premier étage, l'appartement de la duchesse se composait d'une chambre à coucher, grande, au plus, comme un cabinet, puis d'un salon meublé de quelques chaises de paille et d'une table qu'avait fabriquée le cocher avec les planches d'une caisse. Le roi Charles IV avait bien envoyé à sa cousine quelques objets de ses garde-meubles, tels qu'un vieux fauteuil de paille et un petit lit sans rideaux ; mais la libéralité royale s'était tenue dans des bornes si discrètes, qu'à l'exception de cette couchette délabrée il n'y avait, pour ainsi dire, aucun meuble dans la chambre de la duchesse : un fond de verre cassé lui servait de chandelier.

En véritable princesse, ignorante de la vie pratique, la noble femme trouvait encore, dans son dénuement, le moyen d'être exploitée. Elle avait compliqué sa vie de toute une suite de parasites et de serviteurs inutiles : vingt et une personnes vivaient à ses dépens dans la maisonnette de Sarria : les femmes habitaient les galetas du second étage ; les hommes, s'étaient arrangés du grenier, sauf trois d'entre eux qui, se trouvant trop à l'étroit, s'étaient fixés au village et y avaient monté ménage aux frais de leur maîtresse.

Et Rouzet ? Où logeait Rouzet ? L'ancien chapelain du duc de Penthièvre, l'abbé Lambert, qui donne, dans ses *Mémoires*, le détail de cette installation rudimentaire, reste muet sur ce point intéressant. Il est certain que l'ancien conventionnel ne quittait pas la duchesse d'Orléans ; il s'était institué son chancelier. Rien, dans la villa, ne se faisait sans son contrôle et, comme si l'on eût encore été au temps des splendeurs passés, les visiteurs trouvaient sur le seuil de la misérable chambre où vivait la *proscrite*, ce personnage, vêtu d'un habit de satin brodé, portant sur la poitrine la croix de l'ordre de Malte et le grand-cordon de Saint-Charles de Naples. Il était devenu M. le comte de Folmon : nom, ordres, titres, tout était dû à la munificence du roi d'Espagne qui avait mis, sur la prière de sa cousine, d'autant plus d'empressement à anoblir et à chamarrer cet excellent homme que la chose était peu coûteuse ; ce qui laissait supposer que Sa Majesté catholique « lésinait moins sur la délivrance d'un parchemin que sur l'achat d'une paire de rideaux ».

Pourtant Rouzet et la duchesse d'Orléans s'estimaient les plus heureux des mortels : dès ce jour ils n'ont plus d'histoire : ils ne devaient plus se quitter ; ils prirent ensemble la fuite devant l'armée française envahissant l'Espagne ; ils passèrent ensemble à Mahon ; ensemble ils revirent la France. Débarqués en 1814 à Marseille, la duchesse se fixe au château d'Ivry et c'est là que mourut en 1820 le comte de Folmon. La bonne princesse voulut que le corps de son vieil ami reposât auprès du cénotaphe qu'elle avait préparé pour elle-même.

Sa première pensée, à son retour en France, avait été de réunir dans un même tombeau les cendres de son père et des princes de sa famille dont les sépultures avaient été violées au cours de la Révolution. Des personnes pieuses avaient recueilli et caché ces ossements extraits, en l'an II, des caveaux de la vieille collégiale de Dreux. L'église elle-même était démolie, le terrain vendu. Dès 1817, la duchesse avait ordonné la construction d'une nouvelle chapelle, et c'est ainsi que prit naissance cette bizarre basilique royale où le gothique, le lombard et le gréco-romain concourent de si étrange façon à un ensemble qui ne manque ni de grandeur ni de pittoresque. En 1820, la crypte était terminée et la duchesse y avait fait construire, proche l'un de l'autre, deux tombeaux de marbre blanc exactement pareils. C'est dans un de ces tombeaux que fut déposé le corps de Rouzet : le second était destiné à recevoir la dépouille de la princesse.

Ils ne furent pas longtemps séparés. Après la mort de son ami, la duchesse d'Orléans s'était confinée à Ivry : triste, lasse, découragée, elle vivait presque seule, entourée seulement de son médecin, de son confesseur et d'un petit nain qu'elle avait pris en affection, ne s'inquiétant que de vérifier et de compléter son testament. On peut dire que dès que Rouzet l'eût quittée, cette femme excellente ne s'occupa plus que de mourir. Elle s'éteignit quelques mois plus tard et son corps, en grande pompe, fut porté à Dreux, dans le tombeau qu'elle s'était préparé, tout près du marbre sous lequel reposait son ami.

Ceci, pourtant, ne plaisait pas à tout le monde : cette ostentation posthume d'une affection si fidèle gênait bien des gens qui faisaient mine d'en être offusqués ; sans doute certains courtisans estimaient-ils que, dans un pays où les plus solides monarchies ne duraient pas vingt ans, la fidélité tenace et le dévouement désintéressé de Rouzet de Folmon étaient exemples à ne pas imiter et une guerre sourde fut déclarée par les vivants à ce mort qu'on aurait bien voulu expulser de la sépulture princière. Louis-Philippe, en véritable roi constitutionnel, trouva une solution *juste-milieu* : il fit élever autour de la petite chapelle construite par sa mère une vaste église où tous les tombeaux, remontés de la crypte, trouvèrent place — sauf un, qui resta en pénitence dans le sous-sol, celui du comte de Folmon. Même le marbre qui recouvrait ses restes fut descellé et, sur le mur, on posa une simple plaque portant ces lignes :

Jacques-Marie Rouzet, comte de Folmon décédé à Paris, le 21 mars 1820.

Le public, admis à visiter la chapelle haute, ne descend jamais dans la crypte qui ne contient plus que ce seul corps et ce seul nom. Est-ce à dessein que celui-ci est mal orthographié ? A-t-on cherché à créer ainsi une confusion et à amener l'oubli d'une situation qui ne laissa pas d'être assez fausse ? Louis-Philippe, dit-on, avait lui-même présidé à tout cet arrangement : lorsqu'il s'agit de remonter dans la chapelle supérieure les restes de ses aïeux, on se trouva en présence d'un tas d'ossements provenant des tombes violées en 1793. Il fallut les réunir et les classer. Le roi n'accepta, pour cette pieuse besogne, le secours d'aucun de ses serviteurs :

— Ces pauvres morts, dit-il, ont été assez tourmentés déjà ; laissez-moi seul avec eux !

Enfermé pendant une bonne partie de la nuit dans le caveau funèbre, il disposait les ossements sur des draps étendus, mesurant, examinant, faisant le tri à la lueur d'une lampe...

Si j'étais peintre, je crois bien que, de toutes les scènes de nos révolutions, c'est celle-là qui m'inspirerait : ce vieillard, devenu roi à la suite de si grandioses catastrophes, remuant de ses mains la poussière de ses ancêtres... Voilà qui égale l'*Erudimini* de Bossuet.

G. LENOTRE.

A L'EXPOSITION

Les inaugurations de demain : aux Champs-Élysées

Les invitations à la visite par le président de la République des expositions des beaux-arts et de l'exposition rétrospective de l'art français, qui aura lieu demain mardi 1er mai, à deux heures, permettront d'entrer dans l'Exposition sans ticket, mais, pour bénéficier de cette immunité, les porteurs devront passer par les guichets des Champs-Élysées.

Les membres de la presse seront admis sur la présentation de la carte de presse délivrée par l'administration de l'Exposition.

Les entrées

La journée d'hier a été celle où l'on a, jusqu'à présent, enregistré le plus grand nombre d'entrées à l'Exposition. Le total général s'élève, en effet, à 230,160.

Elles se répartissent ainsi :

Entrées avec tickets, de 8 h. à 10 h. du mat.	2.581
Entrées avec tickets, de 10 h. du matin à 6 h. du soir	160.714
Entrées avec tickets, de 6 heures du soir à la fermeture	13.526
Entrées avec cartes	24.833
Entrées avec jetons de service	28.506
Total	230.160

L'annexe de Vincennes figure dans le total général pour 3,465 entrées avec tickets, 476 avec cartes et 2,224 avec jetons de service.

On voit par ces chiffres que l'affluence des visiteurs dans l'enceinte de l'Exposition a été hier très considérable.

L'accident de la passerelle du Globe céleste n'a pas eu de répercussion sur cette foule immense. Du reste, parmi ces promeneurs, il s'en est trouvé très peu qui ont eu connaissance de cette catastrophe. La vue des pompiers debout sur les débris de la passerelle avait fait croire à un commencement d'incendie sans gravité. Et quant aux nombreuses voitures des ambulances qui traversaient le Champ de Mars, elles faisaient supposer que la chaleur et la poussière avaient simplement incommodé des visiteurs.

La soirée

La fête de nuit, avec illuminations et musiques civiles et militaires, avait attiré une grande affluence de visiteurs dans la rue de Paris, les Champs-Élysées et la rue des Nations. Des ballons rouges suspendus dans les arbres éclairaient la partie du quai d'Orsay située entre les pavillons étrangers et la manufacture de tabac ; les jeunes feuillages des ormeaux avaient des reflets bleus et violets du plus charmant effet. Dans la rue de Paris, les ballons vénitiens étaient plus rares ; ils étaient presque partout remplacés par des lampes Édison donnant une lumière plus vive et moins intime.

A la nouvelle de l'accident de l'avenue Suffren, M. Picard avait contremandé la musique. De sorte que, même sur les estrades des petits théâtres, la maison du Rire, la Roulotte, etc., les parades étaient faites sans roulements de tambour et sans fanfare.

Fausse alerte au Village suisse

Les visiteurs qui se trouvaient ce matin au Champ de Mars ont pu croire vers midi que le feu venait de se déclarer au Village suisse. Deux pompes à vapeur y arrivaient, en effet, au grand trot et s'y arrêtaient. Bientôt arrivaient MM. Lépine, préfet de police, et M. Orsatti, commissaire divisionnaire. Aux questions que le préfet, s'empressa de poser au personnel préposé aux guichets d'entrée, il fut répondu qu'on ne s'expliquait pas l'arrivée des pompiers, qu'aucun commencement d'incendie ne s'était déclaré au Village suisse et que l'alarme n'avait pu être donnée que par un mauvais plaisant.

Le préfet de police s'est alors retiré après avoir chargé le commissaire divisionnaire, M. Orsatti, de rechercher l'auteur de cette mauvaise plaisanterie.

L'arrivée des voitures des pompiers a causé une grande émotion. Elle a failli de plus produire un sérieux accident, l'une de ces voitures ayant bousculé la tapissière d'un blanchisseur.

La Grande Lunette du Palais de « l'Optique » a été essayée ce matin par M. Gautier. L'examen fait sur le soleil a donné les plus beaux résultats : on a pu voir au foyer de très jolies taches solaires qui se détachaient très finement et l'on a pu voir également très nettement la granulation du disque solaire presque impossible à apercevoir avec des instruments de moindres dimensions.

Les observations officielles vont commencer.

NOUVELLES DU JOUR

M. Decrais, ministre des colonies, s'est rendu hier à Castelnau-de-Médoc pour remettre la croix de la Légion d'honneur à M. Videau, maire, et d'autres récompenses honorifiques. Un banquet avait été organisé en son honneur.

Au dessert, après le toast du préfet au président de la République, M. Decrais a pris la parole et remercié ses électeurs de l'accueil enthousiaste qu'ils venaient de lui faire :

Cet accueil me démontre, dit-il, qu'ils m'approuvent d'avoir fait acte d'abnégation en répondant à l'appel de M. Waldeck-Rousseau et en acceptant de faire partie du gouvernement, charges et responsabilités qui n'étaient tentantes pour personne au moment de la crise que traversait le parti républicain.

J'ai accepté d'entrer dans le ministère, parce que c'était un ministère de défense républicaine, parce qu'il se formait sur les indications précises de la Chambre dans son ordre du jour du mois de juin, parce que, ayant voté cet ordre du jour, j'estimais qu'il était de mon devoir de m'associer à la défense contre les tentatives de réaction royaliste, nationaliste et cléricale, qui, si elles ne mettaient pas en péril les institutions qui sont au-dessus de toute atteinte, étaient dangereuses, et parce qu'il fallait couper court à l'agitation.

Je regrette d'autant moins d'avoir accepté le pouvoir que, grâce à l'action énergique du gouvernement, la tranquillité et l'ordre ont été rétablis, le calme a régné dans les esprits, et l'on voit, comme dans l'élection de Poitiers, se faire l'union de tous les républicains, et, comme à Bordeaux, le pacte agoniser.

A la coalition réactionnaire et nationaliste, qui est un instrument de méfiance, les républicains opposent l'union féconde comme celle des 363, dont Gambetta forma le faisceau de sa main puissante. Cette politique est si claire, si nette, si conforme à l'esprit démocratique que la Chambre n'a cessé de lui accorder une forte majorité. Elle est approuvée aussi par plus des deux tiers des membres de la Chambre haute. Enfin, l'accueil qui lui est fait dans le pays démontre qu'elle a été comprise partout.

M. Raynal, sénateur, prononce un discours approuvant la politique du cabinet.

Le *Temps* a parlé de la lettre de six conseillers municipaux de Lembeye, lettre écrite au cours de la dernière lutte électorale dans les Basses-Pyrénées entre M. de Gontaut-Biron et le docteur Doléris. Ces conseillers demandaient, on s'en souvient, que les secours du bureau de *bienfaisance fussent refusés* aux indigents ayant été partisans de M. de Gontaut-Biron.

M. le préfet Doux a proposé au ministre la révocation de membres du bureau de bienfaisance de trois des conseillers municipaux, qui ont signé cette lettre. Il est d'ailleurs juste d'ajouter que cette lettre n'a été suivie d'aucun effet.

Nous avons publié les démentis donnés par l'*Univers* et la *Croix* aux bruits qui avaient couru d'un conflit entre le cardinal Richard et le ministère, conflit qui était, disait-on, de ce que le gouvernement aurait omis d'inviter le cardinal Richard à la cérémonie d'inauguration de l'Exposition. Il convient d'ajouter que la *Semaine religieuse* avait elle-même, par anticipation, démenti ces informations puisqu'elle avait publié, il y a huit jours, les lignes suivantes sous le titre : « L'inauguration de l'Exposition » :

Mgr l'archevêque avait été invité à prendre part à cette cérémonie. Quelques cartes d'entrée lui avaient également été remises pour les délégués du clergé. Son Éminence a décliné l'invitation qu'on lui avait adressée personnellement, et a exprimé en même temps le regret qu'auraient les membres du clergé de ne pouvoir assister à la fête à laquelle on les conviait. Mais le samedi 14 avril était le samedi saint, les prêtres étaient ce jour-là, ailleurs qu'au Champ de Mars.

Hier a eu lieu, à la mairie de la rue d'Anjou, sous la présidence de M. Sansbœuf, président de la Fédération, l'assemblée générale annuelle de la Fédération des sociétés alsaciennes-lorraines de France et des colonies.

Après la lecture des divers rapports de l'exercice écoulé et après avoir constaté le développement toujours croissant de l'association, l'assemblée a procédé au renouvellement des membres du bureau du comité central pour l'année 1900-1901.

M. Sansbœuf, président-fondateur, a été réélu président de la Fédération, à l'unanimité des membres du comité.

Ont été nommés ensuite : vice-présidents, MM. Vuillaume, d'Arras, Figenwald et Biès, de Paris ; secrétaire général, M. Charles Weimann ; secrétaire, M. Friant ; trésorier, M. R. Bollecker ; trésorier-archiviste, M. Schutjer.

Avant de se séparer, l'assemblée a décidé la mise à exécution d'un projet de monument à élever aux Alsaciens-Lorrains morts pour la patrie pendant la guerre de 1870-1871 et, depuis, dans les expéditions coloniales. Ne pouvant élever ce monument ni à Metz, ni à Strasbourg, le comité va demander aux pouvoirs publics et au Conseil municipal l'autorisation de l'ériger sur une place de Paris. Ce sera le monument du souvenir et de l'espérance pour ceux qui, comme nos frères d'Alsace et de Lorraine, ont été les victimes de nos défaites et qui ont conservé une foi inébranlable dans les destinées de la patrie française.

On nous télégraphie de Flers :

Une réunion électorale organisée hier soir par le Comité républicain a dégénéré en rixe par suite de l'irruption de nationalistes conduits par Cailly, l'acquitté de la Haute Cour. Ce personnage, dont on connaît la jaconde, interrompait les orateurs, et avait fini par occuper d'autorité la tribune, prononçant un discours dont le ton violent amena des protestations si bruyantes que le président de la réunion demanda au commissaire de police, M. Clément, d'intervenir pour faire évacuer la salle. Cailly et ses amis se refusant à obéir aux injonctions du commissaire, celui-ci mit en arrestation le héros de la Haute Cour. Les amis de Cailly se jetèrent alors sur le commissaire et le rouèrent de coups, sans parvenir cependant à lui faire lâcher son prisonnier. Ce fut le signal d'une rixe générale dans laquelle républicains et nationalistes échangèrent force horions. Enfin, après quelques minutes de cette mêlée, l'intervention de gendarmes et d'agents rétablit l'ordre, et force resta à la loi. M. Cailly conduit au poste fut relâché, presque aussitôt sur la demande même des membres du comité républicain.

On nous télégraphie du Creusot :

M. Jaurès a présidé hier à la pose de la première pierre de l'usine de la Coopération ouvrière.

Après cette cérémonie, une réunion publique en plein air a été tenue au vélodrome sur une colline qui domine le Creusot. MM. Jaurès, Keutzmann, Andrieu, Journaud, secrétaire de la Fédération départementale de Saône-et-Loire, ont prononcé des discours applaudis.

On nous écrit de Belfort :

La Fédération des syndicats ouvriers de Belfort et de la région a célébré dimanche l'inauguration de la Bourse du travail.

Dans l'après-midi un grand cortège comprenant huit à neuf cents manifestants précédés de la lyre municipale et des trompettes de la Société de gymnastique a traversé la ville. Trois drapeaux rouges, cravatés de tricolore, un drapeau rouge et vert, un autre tricolore séparaient les divers groupes du cortège. Les manifestants, dont la plupart portaient des fleurs rouges à la boutonnière, chantaient la *Marseillaise*, l'*Internationale* et la *Carmagnole*.

Après avoir fait le tour de la ville, le cortège s'arrêta successivement devant l'hôtel de ville et devant la préfecture pour permettre à une délégation de remettre au préfet et au maire la liste des revendications ouvrières.

On a inauguré hier, à Rethel, le monument élevé à M. Linard, sénateur.

Des discours ont été prononcés par le docteur Troyon, maire ; MM. Vassilière, délégué du ministre ; Goutant, sénateur ; les délégués de l'École des arts et métiers et de la Société ardennaise de Paris.

Puis a eu lieu un banquet à l'issue duquel le délégué du ministre a remis la croix d'officier du Mérite agricole à M. Gobereau, conseiller d'arrondissement et celui de chevalier à Mme Fagot, mère du sénateur ; MM. Goutte, directeur de l'école d'agriculture ; Leillier, cultivateur à Brienne, et Desjardins, maire de Chaumont-Porcien.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bulletin central météorologique

Lundi 30 avril. — La pression reste basse sur le nord et le nord-ouest de l'Europe ; elle est relativement élevée dans l'ouest et le sud-ouest du continent (Biarritz, 764 mm.). Un minimum s'est avancé au sud-ouest de l'Angleterre, où le baromètre descend de 5 mm. La bourrasque du nord de la Scandinavie s'éloigne vers la mer Blanche.

Le vent est modéré d'entre ouest et sud sur la Manche, faible de l'ouest sur nos côtes de l'Océan, variable en Provence.

Des pluies sont signalées dans le nord, l'ouest et le sud de l'Europe.

En France, on a recueilli 43 mm. d'eau au ballon de Servance, 31 au mont Ventoux, 16 à Toulouse, 7 à Clermont.

La température se relève, excepté sur les Iles-Britanniques et les pays du nord. Ce matin, le thermomètre marquait : —8° à Uléaborg, +6° à Paris, 18° à Alger, 19° à Patras.

On notait 2° à l'Aigoual, 1° au puy de Dôme, 0° au mont Ventoux.

En France, un ciel nuageux avec ondées et temps assez doux est probable.

A Paris, hier, beau ; ce matin, nuageux.

Moyenne d'hier, 29 avril : 11°0, inférieure de 0°7 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima : 18°9 ; minimum de ce matin 5°.

Baromètre à sept heures du matin, 760 mm. 9 ; tend à baisser.

Monte-Carlo : 8 h., +16° ; midi, +19°.

Situation particulière aux ports

La mer est généralement belle sur nos côtes.

DÉGRADATIONS A LA STATUE DU GÉNÉRAL LE FLO. — Des malfaiteurs inconnus se sont amusés à détériorer la statue du général Le Flo, érigée à Lesneven. Ils ont brisé en plusieurs morceaux un des bas-reliefs représentant le général dans une charge de cavalerie contre les Arabes à Mostaganem. Quelques-uns des morceaux qui avaient été jetés sur la place ont été retrouvés et portés à la mairie. On ne sait pas où sont les autres morceaux.

Une enquête est ouverte pour retrouver les auteurs de cet acte de vandalisme.

MARI MEURTRIER. — Dans l'après-midi d'hier, un serrurier de Périgueux, nommé Marmouster, après avoir amené dans un restaurant sa femme, dont il vivait séparé depuis plusieurs années, l'a tuée d'un coup de couteau dans la poitrine.

UNE CORRIDA a eu lieu hier à Béziers. Le matador Lagartijillo, qui devait estoquer à Deuil, a été blessé. Six taureaux ont été estoqués ; trois chevaux sont morts.

INFORMATIONS DIVERSES

— L'assemblée générale de la Société d'apprentissage des orphelins a eu lieu hier dans le grand amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers, sous la présidence de M. Saint-Gilles, président, qui a fait l'historique de cette œuvre.

La Société d'apprentissage adopte, lorsqu'ils ont treize ans révolus, place et entretient en apprentissage les jeunes orphelins et abandonnés de toute nationalité et de tout culte. Elle leur fait donner en outre l'instruction élémentaire et les accueille dans son agence, qui est située rue du Parc-Royal, 10.

Le rapport présenté par M. Boullaire a été ensuite adopté.

La séance s'est terminée par un concert.

— La Société de protection pour l'enfance abandonnée s'est réunie hier après-midi en assemblée générale, salle des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Bonjean, juge au tribunal de la Seine. Dans son rapport, M. Bonjean a exposé que l'œuvre avait consacré aux enfants plus de 4,000,000 de francs.

Après la lecture du rapport financier un concert a été donné.

— Le Soutien fraternel des sous-agents des postes et télégraphes a tenu hier son assemblée générale, dans l'ancien amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers. M. Legay présidait. Il a exprimé les sentiments de reconnaissance que l'association éprouve pour M. Léon Mougeot, sous-secrétaire d'État, qui lui a donné tant de témoignages de sympathie. M. Vasseur, trésorier, lit ensuite le compte rendu financier de l'exercice 1899. Le capital social, actuellement, est de 462,700 francs.

La création d'une caisse de réserve destinée à accorder des secours en cas de décès a été adoptée à l'unanimité.

— Aujourd'hui est promulguée la loi portant cession au département des Hautes-Alpes de l'hospice national du Mont-Genèvre, arrondissement de Briançon.

Mieux, meilleur marché. — C'est aux établissements Allez frères, 1, rue Saint-Martin, que s'adressent toutes les personnes désireuses de monter ou de remonter économiquement leur ménage, d'installer ou de réinstaller aux meilleures conditions leurs maisons de campagne.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Aux visiteurs de l'Exposition

La chaleur, la poussière et les fatigues multiples qu'entraîne une visite sérieuse amèneront force clients aux cafés et aux buvettes. Qu'on n'oublie pas que partout on trouve le BYRRH, le meilleur des toniques. Étendu d'une eau minérale réputée quelconque, le délicieux vin au quinquina constitue le meilleur et le plus sain des rafraîchissements.

Huile antirrhoïde indienne

Ce produit nouveau est un remède merveilleux qui réussit là où toutes les tentatives précédentes avaient échoué.

Facile à employer, l'**Huile antirrhoïde indienne** soulage immédiatement et guérit très vite ce mal spécial, si douloureux, que la science désigne sous le nom d'hémorroïdes. Pharmacie Normale, rue Drouot.

POUR SOIXANTE FRANCS

C'est bien pour 60 francs que le tailleur parisien Crémieux, 97, rue Richelieu, donne, c'est le mot, un très beau complet sur mesure, veston ou jaquette, en serge mélangée pure laine. C'est absolument le succès du jour.

LA LUNE A UN MÈTRE

Palais de l'Optique (Champ-de-Mars)
SOIXANTE ATTRACTIONS POUR 1 FR. 50
Ouvert jour et nuit quel que soit le temps

BAIN LAMAU Antirhumatismal HÉMATOGÈNE
UN BAIN SOULAGE — SIX BAINS GUÉRISSENT.
Dépôt Gal : Pharmacie BEYNET, 6, Rue de Babylone, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons un peu tard, mais au bon moment, un livre fait pour enrichir les collections des bibliophiles et des amateurs de fleurs ; il est intitulé les *Fleurs à travers les âges et à la fin du dix-neuvième siècle*. C'est l'histoire anecdotique des fleurs les plus connues et les plus admirées depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et son auteur, M. Th. Villard, a puisé dans les bibliothèques de France et d'Europe les documents les plus authentiques et les plus intéressants.

L'histoire de chaque fleur est accompagnée de notes botaniques et horticoles au courant des connaissances les plus récentes sur la manière de les cultiver. Ces notes ont été rédigées avec le concours de savants, de botanistes et d'horticulteurs éprouvés comme M. Maxime Cornu, professeur au Muséum, et M. Chargueraud, ancien professeur d'arboriculture de la ville de Paris.

Le livre est illustré par des reproductions parfaites d'aquarelles faites pour cet ouvrage par Mme Madeleine Lemaire, le plus charmant peintre de fleurs de notre temps. Il fera époque dans l'histoire de notre horticulture, et c'est à juste titre qu'il a été récompensé du grand prix de la Société nationale d'horticulture.

Le portrait de Mme Lemaire par elle-même et une préface de Jean Aicard ajoutent à l'éclat de ce bel ouvrage, tiré à 1,000 exemplaires seulement, qui marquera dans les plus riches bibliothèques.

NÉCROLOGIE

Une dépêche de Guéret annonce que M. Rousseau, sénateur républicain de la Creuse, est mort, la nuit dernière, dans cette ville.

M. Rousseau était né à Felletin (Creuse